

RAPPORT
ANNUEL

OFFICE
FÉDÉRAL DE
LA CULTURE
2025

RTO

LE

FIC

DERALE

LLA

LTURA

JAHRES

BERICHT

BUN

FÜR

202



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Département fédéral de l'intérieur DFI
Dipartimento federale dell'interno DFI
Departament federal da l'intern DFI
Bundesamt für Kultur BAK
Office fédéral de la culture OFC
Ufficio federale della cultura UFC
Uffizi federal da cultura UFC

Sommaire	Avant-propos de la Directrice	3
	Mandat	6
	Mise en œuvre du message culture 2025–2028	9
	Création culturelle	17
	Culture & société	33
	Cinéma	43
	Culture du bâti	49
	Musées & collections	55
	Bibliothèque nationale suisse	67
	Facts & Figures	69

Nous traversons une période marquée par des tensions géopolitiques, des incertitudes économiques et des transformations technologiques rapides. Dans ce contexte, la culture joue un rôle essentiel : elle garantit des espaces d'expression, ouvre des perspectives multiples et contribue à la qualité du débat public.

Le rôle sociétal que joue la culture en Suisse est fondamental. Elle constitue un socle de ce qui nous relie et donne sens à notre trajectoire commune. Elle favorise la compréhension entre les régions linguistiques, renforce la cohésion sociale et permet la confrontation pacifique des idées. Elle contribue à la formation de l'esprit critique, à la transmission des savoirs et à la reconnaissance des identités multiples qui composent notre pays.

Protéger et promouvoir la diversité culturelle en Suisse doit dès lors être considéré comme une composante à part entière de notre démocratie : une société qui néglige sa culture fragilise ses propres fondements. La question n'est pas de savoir si nous pouvons nous permettre la culture, mais si nous pouvons nous permettre une démocratie sans culture.

Le présent rapport annuel revient sur les activités menées par l'Office fédéral de la culture en 2025. Cette année marque la première étape de la mise en œuvre du Message culture 2025–2028.

Instrument stratégique central de la politique culturelle de la Confédération, le Message culture est adopté par le Parlement sur proposition du Conseil fédéral. Il définit pour quatre ans les priorités, les objectifs et les moyens financiers de la politique culturelle de la Confédération. Il fixe un cadre clair, cohérent et orienté vers les résultats et permet une coordination avec les cantons, les communes et les milieux culturels.

Pour la période 2025–2028, le Conseil fédéral a donné une nouvelle orientation à sa politique culturelle afin de tenir compte des transformations structurelles du secteur. L'élaboration du Message culture a reposé sur un processus large et participatif associant les cantons, les villes, les communes et les organisations culturelles. Une analyse approfondie des défis auxquels la culture est confrontée en Suisse a permis d'identifier six champs d'action.

Ces axes montrent aujourd'hui toute leur pertinence. L'Office fédéral de la culture les met en œuvre de manière cohérente et

déterminée, en concentrant ses moyens sur les priorités définies. Nous veillons à l'efficacité de nos instruments, les adaptons lorsque nécessaire et suivons les résultats avec exigence. Notre action vise à produire des effets concrets, mesurables et durables au service de la culture en Suisse.

Je remercie les collaboratrices et collaborateurs de l'Office fédéral de la culture pour leur engagement dans la mise en œuvre de ces actions, ainsi que l'ensemble de nos partenaires pour la très bonne collaboration.



Carine Bachmann,
Directrice de l'Office fédéral de la culture



Swiss Art Awards 2025. © Florian Spring

L'Office fédéral de la culture (OFC) est l'autorité compétente en charge des questions de politique culturelle.

La diversité culturelle est un trait constitutif de la Suisse. L'OFC s'engage en faveur de la culture en tant qu'élément essentiel d'une société ouverte et démocratique – au niveau national et international.

L'OFC encourage la création culturelle dans sa diversité et sa qualité. Il renforce la participation de la population à la vie culturelle. L'OFC contribue à la préservation et au renforcement de la dimension sociale du patrimoine culturel. Il s'engage en faveur d'une culture du bâti de qualité et durable. L'OFC soutient la culture amateur, les traditions vivantes et l'artisanat traditionnel. Il promeut le plurilinguisme et la compréhension entre les espaces linguistiques et culturels. L'OFC s'engage au niveau international en faveur de la protection du patrimoine culturel et de la diversité culturelle.

L'OFC est responsable des domaines Patrimoine culturel et culture du bâti, Création et participation culturelle et du Cinéma, il regroupe en outre plusieurs institutions culturelles : la Bibliothèque nationale suisse (Berne) avec ses sections de la Phonothèque nationale suisse (Lugano), des Archives littéraires suisses (Berne), du Cabinet des estampes (Berne) et du Centre Dürrenmatt (Neuchâtel) ; quatre musées : la Collection Oskar Reinhart « Am Römerholz » (Winterthur), le Musée Vincenzo Vela (Ligornetto), le Musée des automates à musique (Seewen), le Musée du couvent Saint-Georges (Stein am Rhein) ; les Collections d'art de la Confédération.

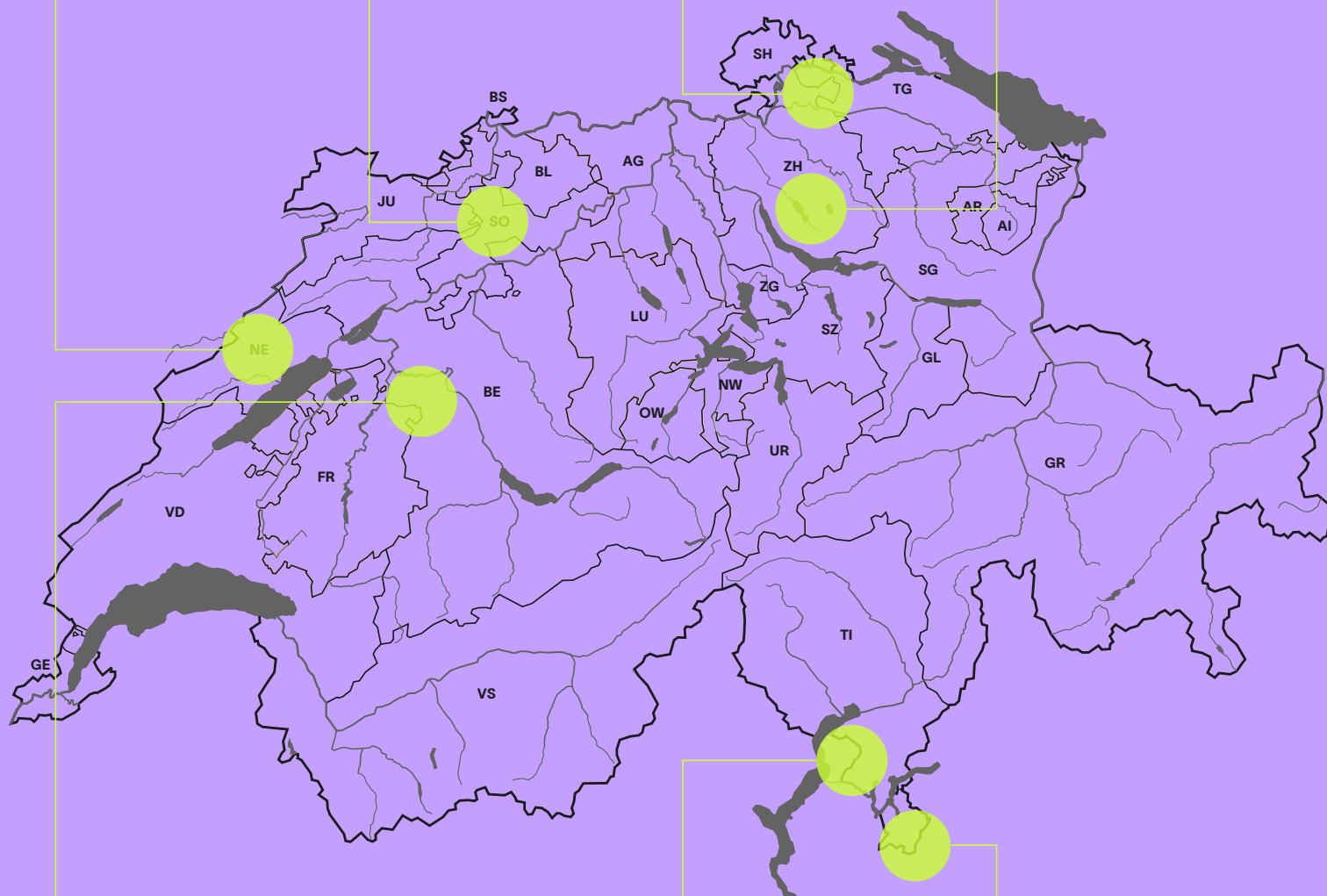
L'OFC collabore étroitement avec la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia et le Musée national suisse. Il favorise la coopération et la coordination entre les acteurs de la culture et tient compte, dans l'accomplissement de ses tâches, de la politique culturelle des cantons, des villes et des communes.

Neuchâtel
**Centre
Dürrenmatt**

Seewen
**Musée des
Automates à
Musique**

Stein am Rhein
**Musée du couvent
Saint-Georges**

Winterthur
**Collection
Oskar Reinhart
«Am Römerholz»**



Berne
**Office fédéral de la
culture, Bibliothèque
nationale suisse,
Collections d'art de
la Confédération**

Lugano
**Phonothèque
nationale suisse**

Ligornetto
**Musée Vincenzo
Vela**

80 YEARS OF THE MOST BEAUTIFUL SWISS BOOKS



The Most Beautiful Swiss Books
CATALOGUE DESIGN 1979-2006
(years of the awarded books)

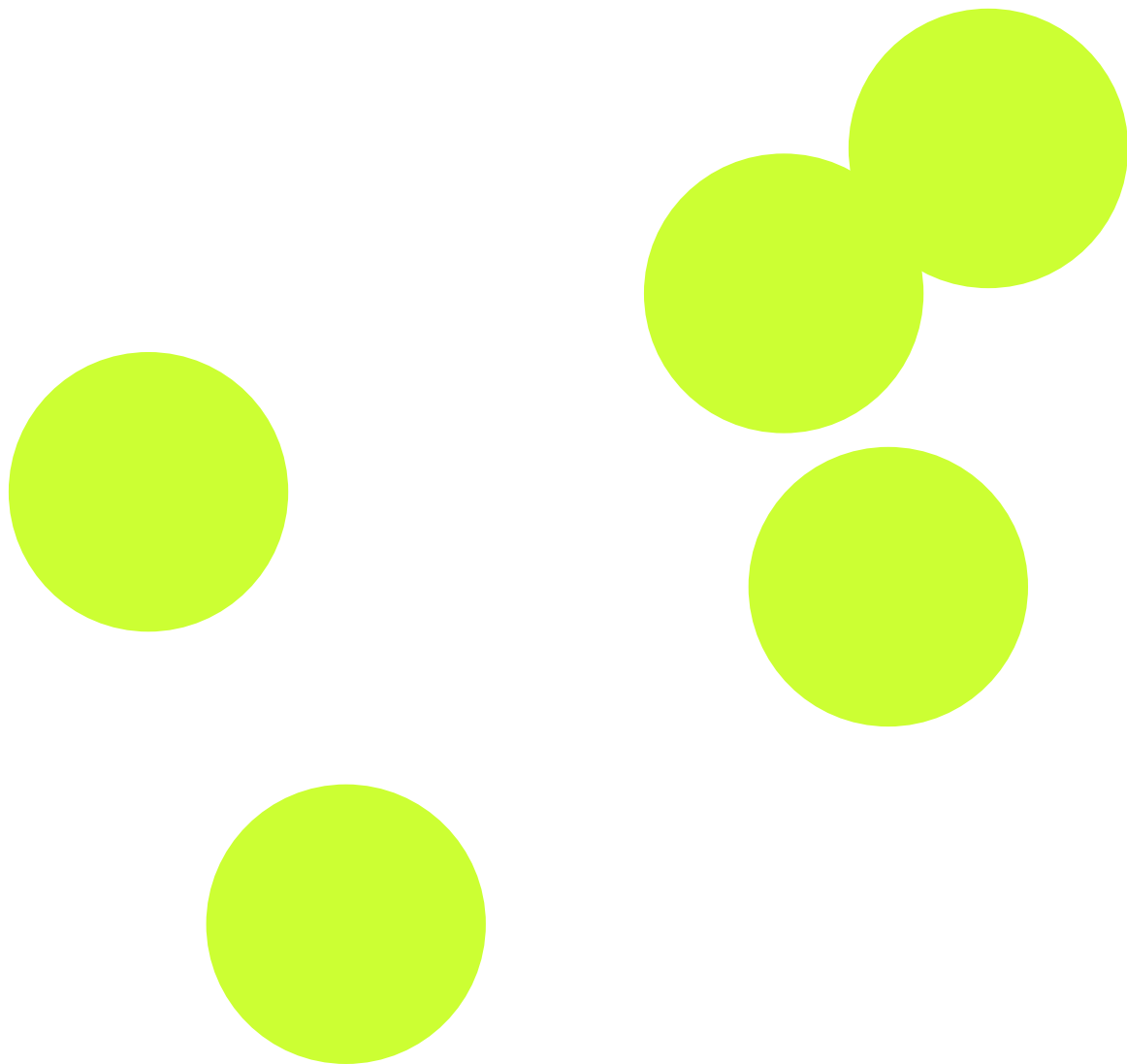
1979-1982	Werner Mühleemann
1983-1987	Peter Weibel
1988-1997	Orio Galli
1998-2000	Gilles Gavillet, Cornél Windlin
2001-2003	Norm (Dimitri Bruni, Manuel Krebs)
2004-2006	Laurent Benner, Jonathan Hares

COLLECTION



Exposition « Les plus beaux livres suisses ». © Julien Gremaud

MISE EN ŒUVRE DU MESSAGE CULTURE 2025–2028



Pour la période 2025 à 2028, l'Office fédéral de la culture axe les lignes de force de son activité sur les six champs d'action identifiés dans le Message culture. Le présent chapitre rend compte des principales nouvelles initiatives mises en œuvre en 2025.

La culture, un environnement professionnel

Objectifs

Garantir une rémunération équitable des acteurs culturels professionnels, améliorer les conditions d'exercice de la profession et renforcer l'égalité des chances.

Résultats

CENTRE DE COMPÉTENCES NATIONAL « TRAVAILLER DANS LA CULTURE »

La création d'un nouveau centre de compétences « Travailler dans la culture » a été confiée à Suisseculture Sociale. Ce centre mettra à disposition sur une plateforme nationale unique des informations destinées aux professionnels de la culture, notamment en matière de sécurité sociale et de rémunération. La plateforme relaiera également ce que font les cantons et les villes en Suisse.

RÉMUNÉRATION ADÉQUATE DES ACTEURS CULTURELS

Les régimes de soutien à la culture professionnelle ainsi que les ordonnances correspondantes ont été révisés. Ils prévoient désormais l'obligation d'assurer une rémunération adéquate des acteurs culturels. Des contrôles ponctuels seront réalisés à **partir de 2026** afin de s'assurer de l'impact de la formalisation de cette exigence.

SÉCURITÉ SOCIALE

L'étroite collaboration entre l'Office fédéral de la culture (OFC) et l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a conduit à des améliorations ciblées en matière de prévoyance vieillesse et d'assurance-accidents. Ces adaptations tiennent mieux compte des parcours professionnels souvent atypiques des acteurs culturels. Ces améliorations sont mises en œuvre par l'OFAS et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

PRÉSERVATION DE L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHIQUE AU TRAVAIL

Une enquête nationale menée auprès des cantons, des villes et des organisations culturelles a permis d'analyser l'offre existante et d'évaluer les besoins. Les résultats permettront un éventuel renforcement des dispositifs en place. Les résultats et recommandations seront publiés courant 2026.

ÉGALITÉ DES CHANCES DANS LE DOMAINE DU CINÉMA

Dans le domaine du cinéma, les dispositions sur l'égalité salariale ont été renforcées. L'OFC a également introduit des mesures visant à prévenir la violence sexuelle et le mobbing. Les entreprises de production doivent désormais mettre en place des mesures de prévention ou participer à un dispositif collectif de branche, tel que celui instauré en Suisse romande.

Actualisation de l'encouragement de la culture

Objectifs

Prendre en compte l'ensemble du processus de création de valeur et adapter l'offre de soutien aux nouveaux développements.

Résultats

NOUVEAUX RÉGIMES D'ENCOURAGEMENT DANS LE DOMAINE DU CINÉMA

Sur la base de l'étude « L'encouragement du cinéma suisse en mutation », les nouveaux régimes d'encouragement 2026–2028 ont été élaborés en concertation avec les milieux concernés. Entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2026, ils constituent un premier pas important vers une politique audiovisuelle globale.

ÉVALUATION DE L'IMPACT DE LA NOUVELLE OBLIGATION D'INVESTISSEMENT

La Suisse a introduit en 2024 une obligation d'investissement de 4 % pour les plateformes de streaming dans la production audiovisuelle locale. Les premiers effets ont pu être évalués en 2025. À terme, ces investissements devraient atteindre environ 30 millions de francs par an.

NOUVELLE PROMOTION DU CINÉMA SUISSE EN SUISSE

Jusqu'à présent, la Suisse investissait uniquement dans la promotion de sa production audiovisuelle à l'étranger. Afin de renforcer la visibilité du cinéma suisse auprès du public national, Swiss Films a été mandaté pour développer des mesures de promotion en Suisse à partir de 2025.

CONSULTATION DE BRANCHE SUR LA RÉGULATION DE L'IA

L'utilisation de l'intelligence artificielle générative dans le domaine culturel soulève de nouveaux défis pour les politiques de soutien. L'OFC a lancé, en collaboration avec l'Office fédéral de la communication (OFCOM) et l'Institut de la propriété culturelle (IPI), une consultation sectorielle afin de définir des mesures non réglementaires, telles qu'une charte, des recommandations et des bonnes pratiques. La consultation se poursuit en 2026.

La transformation numérique dans la culture

Objectifs

Soutenir la transformation numérique des acteurs culturels et prendre en compte les nouveaux formats numériques et hybrides de production, de diffusion et de médiation.

Résultats

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS LE DOMAINE DE L'ÉDITION

Afin de faire face aux enjeux de l'IA dans le domaine de l'édition, une concertation avec les associations de la branche a permis d'élaborer les bases pour développer des bonnes pratiques dès 2026 à l'attention des maisons d'édition suisses, dans une approche fédératrice à l'échelle nationale.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DANS LA CULTURE AMATEUR

L'OFC a réuni un groupe d'accompagnement composé des organisations faîtières afin d'étudier comment soutenir la culture amateur dans une optique transversale à l'échelle nationale. La numérisation constitue un enjeu particulièrement critique pour la culture amateur, au même titre que l'effritement du volontariat et les exigences croissantes en matière de gestion. Les travaux se poursuivent en 2026.

FORMATS DE NARRATION NUMÉRIQUE INNOVANTS

En concertation avec la Commission fédérale du cinéma, des lignes ont été développées afin de permettre le lancement, dès 2026, d'un soutien aux formats narratifs numériques innovants et aux productions audiovisuelles non linéaires.

DÉPÔT LÉGAL NUMÉRIQUE

Le dépôt légal numérique permettra la collecte et la conservation à long terme des publications numériques suisses (« Helvetica »). À la suite de l'adoption de la révision de la loi sur la Bibliothèque nationale par le Parlement en juin 2024, la révision de l'ordonnance correspondante est en cours de finalisation. Une consultation publique aura lieu en 2026.

DÉCOUVRABILITÉ

L'OFC a mis en place un groupe de travail national réunissant les principaux acteurs du streaming musical et les organisations représentant les intérêts de la musique en Suisse. Les discussions ont porté en 2025 sur l'amélioration de la visibilité des contenus culturels dans un pays plurilingue. Les travaux se poursuivent en 2026.

La culture, une dimension de la durabilité

Objectifs

Soutenir la durabilité dans le secteur culturel et promouvoir la cohésion sociale en favorisant un large accès à la culture.

Résultats

PRODUCTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES DURABLES

Un système d'incitation financière a été introduit afin d'encourager des pratiques de tournage et de production respectueuses de l'environnement. Des critères écologiques ont été intégrés dans les dispositifs de soutien existants.

CONSEILS ÉNERGÉTIQUES POUR LE PATRIMOINE

Un soutien a été instauré pour des conseils énergétiques spécialisés destinés aux monuments historiques. L'objectif est de concilier protection du patrimoine et atteinte des objectifs climatiques, notamment la neutralité carbone. Ces prestations s'adressent aux propriétaires publics et privés confrontés à des arbitrages complexes entre conservation et efficacité énergétique.

PLANIFICATIONS SOLAIRES COMMUNALES

Un soutien a été lancé pour accompagner des communes pilotes dans l'élaboration de planifications solaires intégrant des exigences de qualité au niveau communal.

SOUTIEN À LA DIASPORA ITALOPHONE ET ROMANCHE

Une part significative des populations romanchophone et italo-phone vit en dehors des régions traditionnellement associées à ces langues. De nouveaux soutiens spécifiques sont mis en place afin d'en renforcer l'apprentissage et la transmission.

DIALOGUE SUR LE TRAVAIL DE MÉMOIRE AVEC LES YÉNICHES ET LES SINTI

Suite à la reconnaissance par le Conseil fédéral, en 2025, du crime contre l'humanité à l'encontre des Yéniches et des Sinti lors des persécutions menées au XX^e siècle, un groupe de dialogue a été mis sur pied. Piloté par l'OFC en collaboration avec le Service de lutte contre le racisme (SLR), il travaille avec les représentants des communautés concernées à l'identification d'éventuelles mesures complémentaires favorisant le travail de mémoire. Le Conseil fédéral sera informé des résultats du dialogue courant 2026.

Le patrimoine culturel, mémoire vivante

Objectifs

Sauvegarder, développer et mettre en valeur le patrimoine culturel matériel, immatériel et numérique de la Suisse et traiter de manière transparente le patrimoine au passé problématique.

Résultats

COMMISSION POUR LE PATRIMOINE CULTUREL AU PASSÉ PROBLÉMATIQUE

L'OFC a travaillé à l'institution d'une commission indépendante chargée d'émettre sur demande de tiers des recommandations non contraignantes concernant des biens culturels spoliés. Cette commission traitera aussi bien des cas liés au national-socialisme que de ceux relevant du contexte colonial. La commission a été constituée début 2026.

RÉSEAU CONSACRÉ A L'HISTOIRE DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

L'OFC a confié la mise sur pied de ce réseau à l'association Netzwerk Frauen- und Gleichstellungsgeschichte, portée notamment par la Gosteli-Archiv et plusieurs partenaires académiques et associatifs. Le réseau sera développé à l'échelle nationale afin de documenter, valoriser et transmettre l'histoire de l'égalité en Suisse.

RÉSEAU D'INSTITUTIONS CONSACRÉ AUX VICTIMES DU NATIONAL-SOCIALISME

L'OFC a confié la création de ce réseau à l'association Réseau suisse Mémorial pour les victimes du national-socialisme. La réseau vise à renforcer la coordination et la visibilité des lieux de mémoire consacrés aux victimes du national-socialisme en Suisse et à l'étranger. Il contribue notamment au développement d'un centre de médiation dans la vallée du Rhin saint-gallois et à la coordination avec le futur lieu de mémoire à Berne.

CONFÉRENCE NATIONALE SUR LE PATRIMOINE CULTUREL

Dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie nationale de sauvegarde du patrimoine culturel, le Dialogue culturel national a organisé à Winterthur, sur impulsion de l'OFC, une première conférence consacrée au patrimoine matériel, immatériel et numérique. Elle a réuni 150 acteurs du domaine.

MÉTIERS D'ART

L'OFC a lancé des soutiens afin d'encourager des projets valorisant les métiers d'art et l'artisanat traditionnel. L'objectif est de favoriser la transmission des savoir-faire et renforcer les chaînes de valeur locales.

TRADITIONS VIVANTES

Un soutien spécifique a été instauré en faveur des traditions vivantes inscrites sur les listes de l'UNESCO, comme exemples de bonnes pratiques pour la préservation du patrimoine culturel immatériel.

La coopération dans le domaine culturel

Objectifs

Renforcer la coopération entre les acteurs culturels en Suisse, intensifier les synergies avec les autres politiques sectorielles, développer la politique culturelle internationale et améliorer le suivi statistique du secteur.

Résultats

ÉVALUATION DU DIALOGUE CULTUREL NATIONAL

Le Dialogue culturel national (DCN) constitue une plateforme permanente d'échange entre la Confédération, les cantons, les villes et les communes en matière de politique culturelle. Une évaluation externe a été réalisée en 2025. Elle a pour objectif d'analyser les processus internes, les résultats et l'impact du DCN et de formuler des recommandations pour son développement futur. Le DCN examinera les recommandations en 2026.

ACCORDS BILATÉRAUX EN MATIÈRE DE TRANSFERT DES BIENS CULTURELS

En 2025, la Suisse a conclu un accord relatif au transfert des biens culturels avec la Bolivie. Signé en septembre 2025, cet accord est entré en vigueur en janvier 2026. Un accord similaire a également été conclu avec la Côte d'Ivoire dans le cadre de la stratégie Afrique.

UNESCO

En 2025, la Suisse a été élue au Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO ainsi qu'au Comité subsidiaire de la Convention de 1970 sur la lutte contre le trafic illicite des biens culturels. Ces élections renforcent le rôle de la Suisse dans la gouvernance internationale du patrimoine culturel et contribuent à la promotion de ses priorités en matière de politique culturelle.

SIMPLIFICATION DE L'APPLICATION DE L'ISOS

Sous l'égide de l'OFC, le groupe de travail interdépartemental pour une culture du bâti de qualité a organisé une table ronde réunissant les principaux acteurs institutionnels, civils et économiques concernés par la culture du bâti. Cette démarche a abouti à une simplification de l'application de l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS), permettant de faciliter la construction de logements et de répondre aux exigences de la transition énergétique. La révision de l'ordonnance correspondante a été lancée en 2026.

INSCRIPTION DU YODEL AU PATRIMOINE IMMATÉRIEL DE L'UNESCO

Le yodel a été inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. La candidature a été coordonnée par l'Office fédéral de la culture en collaboration avec les experts du domaine ainsi qu'avec les organisations concernées. Des mesures ont été définies afin de renforcer la collaboration entre les porteurs de tradition, de développer l'offre de formation, de sensibiliser le public et de soutenir les praticiennes et praticiens.

MONDIACULT ET RENCONTRE DES MINISTRES DE LA CULTURE DE L'UE

La Suisse a participé à la conférence mondiale sur les politiques culturelles MONDIACULT 2025 à Barcelone, ainsi qu'à une rencontre informelle des ministres de la culture de l'Union européenne, à l'invitation du Danemark. Elle y a notamment mis en avant son engagement pour la culture du bâti dans le cadre de l'Alliance de Davos, ainsi que la question de la découvrabilité des contenus culturels dans le monde numérique.



Prix Jan-Tschichold 2025 – Vela Arbutina. © Vela Arbutina

CRÉATION CULTURELLE

L'Office fédéral de la culture encourage une offre culturelle diversifiée et de qualité et soutient l'instauration d'un contexte favorable pour les acteurs culturels et les organisations culturelles. En décernant publiquement chaque année des Prix suisses dans les domaines de l'art du livre, des arts de la scène, du design, de l'art, de la littérature et de la musique, la Confédération honore les réalisations de la création culturelle suisse dans toutes les régions linguistiques et entend ainsi attirer l'attention nationale et internationale sur leur importance. La sélection des lauréats se fait sur recommandation de commissions extraparlimentaires et de jurys fédéraux. Les activités de l'Office fédéral de la culture englobent également le soutien aux maisons d'édition et aux organisations d'acteurs culturels professionnels.

Cheffe de section	Danielle Nanchen Davi
Montant des contributions allouées	7,6 millions de francs
Nombre de postes	9,68 *
Nombre de collaboratrices et collaborateurs	14,17 *
Bases légales	Art. 21 Cst. Liberté de l'art ; art. 69 Cst. Culture ; loi sur l'encouragement de la culture (LEC)

* Moyenne 2025, sans les postes financés sur les fonds de tiers, les apprentis et les stagiaires des hautes écoles

ART DU LIVRE

Organisation du concours « Les plus beaux livres suisses », mise sur pied de l'exposition itinérante en Suisse et à l'étranger et remise du Prix Jan Tschichold. Évaluation des projets soumis par un jury international constitué par l'Office fédéral de la culture.

Concours « Les plus beaux livres suisses »

En 2025, 20 publications ont reçu la distinction de « Plus beaux livres suisses » 2024. Le catalogue donnant les résultats du concours est paru en juin 2025. L'exposition des plus beaux livres suisses de 2024 (primés en 2025) s'est ouverte le même mois au Helmhaus de Zurich avant de partir en tournée en Suisse et à l'étranger.

5 étapes en Suisse	Zurich (Helmhaus), Mendrisio (SUPSI), Saint-Gall (Bibliothek Hauptpost), Renens (ECAL – École cantonale d'art de Lausanne), Sion (Médiathèque Valais en collaboration avec l'EDHEA – École de Design et Haute École d'Art du Valais).
13 en Europe	Barcelone (ELISAVA Barcelona School of Design and Engineering); Bruxelles (erg – école de recherche graphique école supérieure des arts); Copenhague (Chart Book & Print Fair); Dornbirn (designforum Vorarlberg); Leipzig (Leipzig Book Fair); Londres (Reference Point); Milan (SPRINT 25 Milano; Ten Thousand Feet Studio); Oslo (Grafill – norsk organisasjon for visuell kommunikasjon); Stockholm (Bedow Studio, en collaboration avec la Konstfack et Konst/ig Books); Vienne (Büchereien Wien).
3 en Amérique	Montréal (UQAM – Université du Québec à Montréal/UQAM); New York (Pratt Institute); Santiago du Chili (Factoría Santa Rosa, Persa Bio Bio, en collaboration avec Se Imprime).
8 en Asie	En Chine: Nankin, Pékin, Shanghai, Shenzhen (« Swiss Design Classics » Tour); Qinhuangdao (Aranya Library); Juanzong Bookstore & Eureka); Nankin (Deji Art Museum); Shenzhen (Unfold Art Book Fair, Sea World Culture and Art Center); et au Japon: Tokyo (Printing Museum).
1 en Afrique	En Namibie: Windhoek (National Library of Namibia, en collaboration avec the Katutura Community Art School, the University of Namibia Visual Arts Department, et the Directorate of Arts/Ministry of Education, Arts, and Culture).

Prix Jan Tschichold

Lauréate

Prix Jan Tschichold	Vela Arbutina	*1978, Zurich
Montant total attribué pour le prix en francs, y compris les cotisations sociales		26 500

ARTS DE LA SCÈNE

Remise des Prix suisses des arts de la scène, mesures de sensibilisation et de promotion. L'Office fédéral de la culture est conseillé par le Jury fédéral des arts de la scène.

Prix suisses des arts de la scène

Lauréates et lauréats

Arts de la scène	Martin Bieri	*1977, Berne	
	Géraldine Chollet	*1975, Lausanne	
	Anne Davier	*1968, Genève	
	FIT Festival Internazionale del Teatro e della scena contemporanea	fondé en 1977, Lugano	
	Fabrice Gorgerat	*1971, Lausanne	
	Daniel Hellmann	*1985, Zurich	
	Titoune Krall	*1973, Die (FR) et Genève	
	movo	fondée en 2006, Berne	
	Davide-Christelle Sanvee	*1993, Genève	
Spectacle suisse de danse	Clara Delorme	*1997, Lausanne	<i>Le repos</i>
Spectacle suisse de théâtre	Julia Perazzini	*1982, Paris (FR) et Lausanne	<i>Dans ton intérieur</i>
Montant total attribué pour les prix en francs, y compris les cotisations sociales			425 900

Grand Prix suisse des arts de la scène /

Anneau Hans Reinhart

Lauréat

Grand Prix suisse des arts de la scène / Anneau Hans Reinhart	Thomas Hauert	*1967, Bruxelles (BE) et Soleure	
Montant du prix en francs, y compris les cotisations sociales, et Anneau Hans Reinhart			111 000

La remise des Prix suisses des arts de la scène a eu lieu le 10 octobre 2025 au Théâtre Équilibre à Fribourg. Les lauréats des Prix suisses des arts de la scène ont participé au printemps 2026 à la Bourse suisse aux spectacles, à la Fête de la danse et aux Journées du théâtre suisse.

Patrimoine des arts de la scène

Contributions

<i>Revolving Histories</i> , publication	36 000
<i>Flamencos en route, eine solitäre Tanzbewegung</i> , livre vidéo	30 000
<i>Purpur</i> , fiction historique	4 000
<i>On en parlera peut-être</i> , pièce de théâtre	10 000
Montant total attribué pour les prix en francs, y compris les cotisations sociales	80 000



Grand Prix suisse des arts de la scène / Anneau Hans-Reinhart 2025 – Thomas Hauert.
© Charlotte Krieger

Remise des Prix suisses de design, acquisition de travaux de designers suisses pour les Collections d'art de la Confédération. L'Office fédéral de la culture est conseillé par la Commission fédérale de design.

Concours suisse de design

Lauréates et lauréats

Design de mode et design textile	Didier Angelo	Angelo Buonomo, *1971 à Bâle, et Didier Cometti, *1970 à Bâle, vivent et travaillent entre Bâle et Paris, FR
	Josiane Martinho	*1995 à Boudevilliers, vit et travaille entre Genève, Neuchâtel et Paris, FR
	Plisseebrennerei Textilatelier Eva Ott	Eva Ott, *1976 à Rüti, vit et travaille à Bâle
Design graphique	Marc Hollenstein	*1980 à Will, vit et travaille à Berlin, DE
	Minjong Kim & Juanjun Feng, Minjong Kim	Minjong Kim, *1994 à Seongnam-si, KR, vit et travaille à Zurich
	Adrien Kaeser & Adeline Mollard	Adrien Kaeser, *1994 à Bödingen, et Adeline Mollard, *1982 à Fribourg, vivent et travaillent entre Lausanne, Sierre et Zurich
	Studio Nüssli+Nuessli	Christof Nüssli, *1986 à Wetzikon, vit et travaille à Zurich
Médiation et scénographie	Collectif Tu es canon – ASA-HM	Teresa Maranzano, *1968 à Palerme, IT, vit et travaille à Genève
	Anna Zimmermann	*1994 à Weesen, vit et travaille à Vienne, AT
Photographie	Miranda Devita Kistler	*1999 à Lachen, vit et travaille entre Zurich et La Haye, NL
	Santiago Martinez Benedetti	*1996 à Cali, CO, vit et travaille à Lausanne
	Laurence Rasti	*1990 à Genève, vit et travaille entre Genève et Sierre
Produits et objets	dversa.studio	Noëmi Burkhalter, *1998 à Hasle bei Burgdorf, Florian Kech, *1996 à Hüniken, et Benjamin Schalk, *1995 à Oberkulm, vivent et travaillent entre Bâle et Berne
	Renaud Defrancesco	*1991 à Lausanne, vit et travaille à Lausanne
	Laure Gremion	*1989 à Neuchâtel, vit et travaille à Neuchâtel
Media et Interaction design	Akuto Studio	Guillaume Giraud, *1994 à Estavayer-le-Lac, et Pablo Bellon, *1993 à Carouge, vivent et travaillent entre Genève et Lausanne
Recherche en design	Herding wool / Alix Arto, Emma Casella & Yihan Zhang	Alix Szijártó, *1994 à Vuisternens devant Romont, et Emma Casella, *1998 à Carona, vivent et travaillent entre Marseille, FR, Vevey et Lugano

Montant total attribué pour les prix en francs, y compris les cotisations sociales

445 781

Grand Prix suisse de design

Lauréates et lauréats

Anna Monika Jost	*1944, Klosters/Paris
Bruno Monguzzi	*1941, Meride
Batia Suter	*1967, Amsterdam (NL)

Montant total attribué pour les prix en francs,
y compris les cotisations sociales

120 000

Les travaux des lauréats ainsi que ceux des participants au second tour du Concours suisse de design 2025 ont été présentés à l'exposition Swiss Design Awards, qui se tient chaque année parallèlement à la foire internationale Art Basel. Les lauréats du Grand Prix suisse de design ont quant à eux été mis en lumière à travers des portraits vidéo et une publication. Ces deux supports, qui regroupent des contenus inédits, ont été dévoilés à Bâle.

Acquisition d'œuvres de design

L'Office fédéral de la culture a acquis pour les Collections d'art de la Confédération des œuvres des designers suivants et les met à disposition du mudac de Lausanne et du Museum für Gestaltung Zürich, à titre de prêts à long terme :

**Museum für Gestaltung
Zurich**

Eva Ott	*1976, Bâle
Beat Frank	*1949, Berne
Corinne Odermatt	*1985, Bienne
Stefi Thalmann	*1958, Zurich
Antoine Cahen	*1950, Lausanne
Frédéric Dedelley	*1964, Zurich
Hélène Binet	*1959, Londres (GB)

mudac, Lausanne

Fotostiftung

Montant total des acquisitions en francs

55 158



En haut : Grand Prix suisse de design 2025 – Bruno Monguzzi, logo Pirelli, 1968. © Bruno Monguzzi. En bas : Prix suisses de design 2025, nomination – Alina Günther, Lippen. © Alina Günther. Prix suisses de design 2025, nomination – Lundi Piscine, A Better World, 2025. © Farah Mirzayeva

Remise des Prix suisses d'art, acquisition d'œuvres d'artistes suisses pour les Collections d'art de la Confédération. L'Office fédéral de la culture est conseillé par la Commission fédérale d'art et ses experts.

Concours suisse d'art

Lauréates et lauréats

Art	James Bantone	*1992, Genève
	Bastien Gachet	*1987, Genève
	Zahra Hakim	*1983, Genève
	Shamiran Istifan	*1987, Zurich
	Maureen Kägi	*1984, Wien (AT)
	Roman Selim Khereddine	*1989, Zurich
	Jiří Makovec	*1977, Zurich
	Paul Paillet	*1986, Genève
	Guadalupe Ruiz	*1978, Biel/Bienne
Architecture	Boltshauser Architekten	*1996, Zurich
Critique, édition, exposition	Giada Olivotto	*1990, Lugano

Montant total attribué pour les prix en francs,
y compris les cotisations sociales

288 500

Grand Prix suisse d'art / Prix Meret Oppenheim

Lauréates et lauréats

Felix Lehner	*1960 à Saint-Gall
Pamela Rosenkranz	*1979 à Altdorf
Miroslav Šik	*1953 à Prague (CZ)

Montant total attribué pour les prix en francs,
y compris les cotisations sociales

124 800

Les travaux des lauréats ainsi que ceux des participants au second tour du Concours suisse d'art 2025 dans les catégories art, architecture et critique, édition, exposition ont été présentés à l'exposition *Swiss Art Awards*, qui se déroule parallèlement à la foire internationale Art Basel depuis 1994. Dans un but promotionnel, un livre et des portraits filmés des lauréats du Grand Prix sont sortis à l'occasion de l'exposition et une

publication présentant les lauréats du Concours suisse d'art a été distribuée en juillet avec le *Kunstbulletin* 7/8, 2025.

Acquisition d'œuvres d'art

L'Office fédéral de la culture a acquis des œuvres des artistes suivants pour les Collections d'art de la Confédération:

Caroline Bachmann	*1963, Cully	<i>DIX MATINS</i> , 2024, ten lithographs on vellum paper
Valentin Carron	*1977, Fully	<i>I you you he we</i> , 2013, Iron Saphir Hotel, 2014, Tiflex on tarpaulin, galvanized steel tubes, and plastic straps <i>The Bathrobe</i> (cold and douglas), 2021, Enamel paint on cast aluminum <i>Haus und Hund</i> 9, 2023, Acrylic on fiberboard
Marisa Cornejo	*1971, Lausanne	<i>El arbol del aquel cuyo nombre no se puede pronunciar</i> , 2021, Ink on paper
Stéphane Dafflon	*1972, Genève	<i>AST254</i> , 2016, Acrylic on canvas, <i>AST420</i> , 2023, Acrylic on canvas
Guillaume Dénervaud	*1987, Paris	<i>Refill on prescription</i> , 2025, Minerals pigments, ink and pencil on paper
Peter Fischli	*1952, Zurich	<i>The Phantom of the Authentic</i> , 2013, Hand colored lithograph print
Sylvie Fleury	*1961, Genève	<i>Untitled</i> , 2025, Typewriter on paper
Fabrice Gygi	*1965, Genève	<i>Untitled</i> , 2025, Linocut print and watercolor on paper
Nils Amadeus Lange	*1989, Zurich	<i>Cristo velato</i> , 2025, Collage on paper, mesh, zipper on leather
Marta Margnetti	*1989, Lugano	<i>Le invisibili (woven)</i> , 2025, Embossed print with salt mordant on zinc plate, on handmade cotton and linen paper
Marianne Mueller	1966, Zurich	<i>LEG</i> , 1987–2017, 47 photographs; C-prints on metallic paper
Shahryar Nashat	*1975, Berlin	<i>Condition Report</i> , 2025, Laser print on paper, acrylic
Montant total des acquisitions en francs		257 568



Impressions de l'exposition et de la cérémonie de remise des prix des Swiss Art Awards 2025.
© Original Content, OFC

LITTÉRATURE

Remise des Prix suisses de littérature, promotion et aide aux maisons d'édition. Les prix sont décernés sur recommandation du Jury fédéral de littérature.

Prix suisses de littérature

Lauréates et lauréats

Le Jury fédéral de littérature a récompensé les œuvres suivantes, parues entre septembre 2024 et octobre 2025:

Prix suisses de littérature	Fabio Andina	*1972, Lugano	<i>Sedici mesi</i>
	Romain Buffat	*1989, Yverdon-les-Bains	<i>Grande-fin</i>
	Eva Maria Leuenberger	*1991, Berne	<i>die spinne</i>
	Laura Leupi	*1996, Zurich	<i>Das Alphabet der sexualisierten Gewalt</i>
	Catherine Lovey	*1967, Genf	<i>histoire de l'homme qui ne voulait pas mourir</i>
	Nadine Olonetzky	*1962, Zurich	<i>Wo geht das Licht hin, wenn der Tag vergangen ist</i>
	Béla Rothenbühler	*1990, Reussbühl	<i>Polifon Pervers</i>
Montant total attribué pour les prix en francs, y compris les cotisations sociales			185 500

Grand Prix suisse de littérature

Lauréate du Grand Prix suisse de littérature	Fleur Jaeggy	*1940, Zurich
Prix spécial de médiation	Sofalesungen	fondée en 2014
Montant total attribué pour les prix en francs, y compris les cotisations sociales		80 000

Les lauréats des Prix suisses de littérature remportent chacun un prix en argent et bénéficient de mesures spécifiques de soutien visant à faire connaître l'ouvrage primé au niveau national. Des podcasts ont été réalisés en collaboration avec les lauréats.

Soutien à l'édition

Le soutien fédéral à l'édition consiste en des contributions structur-elles pluriannuelles versées aux éditeurs qui accomplissent un travail de grande qualité. En 2025, 43 maisons d'édition ont reçu des contri-butions structurelles et 46 des primes d'encouragement.

Contributions structurelles en francs	1 482 042
Primes d'encouragement en francs	360 000



Prix suisses de littérature 2025. © OFC / Ladina Bischof



MUSIQUE

Remise des Prix suisses de musique, mesures de sensibilisation et promotion. L'Office fédéral de la culture est conseillé par le Jury fédéral de musique.

Prix suisses de musique

Lauréates et lauréats

Prix suisses de musique	Julie Campiche	*1983, Cointtrin
	Thomas Demenga	*1954, Berne
	Titus Engel	*1975, Berlin
	Jannik Giger	*1985, Bâle
	Charlotte Hug Raschèr	*1965, Zurich
	Stereo Luchs	*1981, Schaffhouse
	Vox Blenii / Vent Negru	fondé en 1984 / 1991, Val Blenio / Val Onsernone
Prix spéciaux	Facciamo la Corte!	fondé en 2014, Muzzano
	Insub Meta Orchestra	fondé en 2010, Genève
	Norient	fondé en 2002, Berne

Montant total attribué pour les prix en francs,
y compris les cotisations sociales

364 600

Grand Prix suisse de musique

Lauréate

Schweizer Grand Prix Musik	Sylvie Courvoisier	*1968, Brooklyn NY
----------------------------	--------------------	--------------------

Montant du prix en francs,
y compris les cotisations sociales

100 000

La remise des Prix suisses de musique a eu lieu au Luzerner Saal du KKL, dans le cadre du festival de Lucerne. Des courts métrages et des séries de photos ont été réalisés en collaboration avec les lauréats.

Streaming musical

En juin 2024, un groupe de travail réunissant les principaux représentants de la scène musicale helvétique ainsi que de la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, et présidé par l'Office fédéral de la culture, a été mis sur pied. Son objectif premier est de garantir la visibilité de la création nationale sur les plateformes de streaming. Dans un second temps, le groupe de travail examinera s'il est nécessaire de prendre des mesures concernant la rémunération des créateurs de musique suisses par ces plateformes. Le groupe s'est réuni à plusieurs reprises depuis juin 2024. En parallèle, l'Office fédéral de la culture a mené des discussions avec les plateformes de streaming elles-mêmes. Une première table ronde avec les principales parties prenantes a été organisée en novembre 2025.

Mobilité des acteurs culturels

Dans le cadre des discussions en cours au sein de l'UE sur l'adaptation des droits des passagers aériens, les échanges avec les partenaires concernés se sont intensifiés. L'objectif est de suivre de près les évolutions, de partager les expériences et d'évaluer soigneusement les conséquences potentielles pour les acteurs culturels et les acteurs du transport aérien. Ces discussions s'inscrivent dans un dialogue ouvert et constructif, sans préjuger d'une position spécifique. Par ailleurs, un dialogue a été entamé avec différents partenaires au sujet de la pratique actuelle en matière de caution pour les carnets ATA. Il vise à échanger sur les expériences vécues, à mener une réflexion commune sur les procédures existantes et à sonder les options possibles pour une solution pratique et administrativement supportable. Cet échange se déroule sans préjuger des résultats et en étroite collaboration avec les services compétents, afin de tenir compte scrupuleusement des différents besoins et conditions-cadres.

ORGANISATIONS D'ACTEURS CULTURELS PROFESSIONNELS

L'Office fédéral de la culture soutient des organisations d'acteurs culturels professionnels actives au niveau national qui s'engagent pour l'amélioration des conditions professionnelles de leurs membres. Elles sont partenaires de l'Office fédéral de la culture et, dans leurs domaines respectifs, les porte-paroles des intérêts des créateurs culturels.

Soutiens	A*dS Autrices et auteurs de Suisse	318 000
	ARF/FDS Association suisse des réalisateurs et scénaristes	211 300
	Danse Suisse Association suisse des professionnels de la danse	291 100
	GSFA Groupement suisse du film d'animation	88 800
	SBV/UTS Union des Théâtres Suisses	89 000
	SDA Swiss Design Association	66 200
	SGDA Swiss Game Developers Association	11 900
	SONART Association suisse de musique	277 300
	SSFV Syndicat suisse film et vidéo	267 800
	t. Professions du spectacle Suisse	201 400
	USDAM Union suisse des artistes musiciens	245 100
	Visarte Association professionnelle des artistes visuels en Suisse	383 100
	Total du soutien aux organisations d'acteurs culturels professionnels en francs	2 451 000

Depuis 2025, l'Office fédéral de la culture soutient le centre national de compétences « Travailler dans la culture ». Ce centre sensibilise les acteurs culturels, les organisateurs de manifestations et les organisations culturelles aux questions liées aux conditions de travail et à la sécurité sociale, et met à disposition des informations ainsi que de la documentation sur ces thématiques.

Suisseculture Sociale, Zurich	300 000
Total du soutien	300 000



École suisse de Rome. © OFC / Fiona Häusler

CULTURE & SOCIÉTÉ

L'Office fédéral de la culture promeut la participation de la population à la vie culturelle. Pour ce faire, il prend des mesures dans les domaines suivants : formation musicale, promotion de la lecture, culture amateur et patrimoine culturel immatériel. Il soutient des projets participatifs, des organisations d'amateurs actifs dans le domaine culturel, des manifestations culturelles à l'intention d'un large public et des projets visant à préserver le patrimoine culturel immatériel. Il est en outre responsable de la mise en œuvre et du développement des programmes « Jeunesse et musique » et « Jeunes Talents Musique ». Dans le souci de préserver et de développer la diversité linguistique et culturelle, il est responsable de la promotion des langues minoritaires, l'italien et le romanche, de la promotion de la compréhension entre les communautés linguistiques, de la transmission de la formation suisse telle qu'elle est dispensée par les écoles suisses à l'étranger ainsi que du soutien aux Yéniches et Sintés/Manouches suisses. L'Office fédéral de la culture s'occupe également de questions générales de politique culturelle, notamment dans les domaines des statistiques et de l'économie culturelle.

Chef de section	David Vitali
Montant des contributions allouées	57,2 millions de francs
Nombre de postes	8,47 *
Nombre de collaboratrices et collaborateurs	11,0 *
Bases légales	Art. 40 Cst. Suisses et Suissesses de l'étranger ; art. 67a Cst. Formation musicale ; art. 69 Cst. Culture ; art. 70 Cst. Langues ; loi sur l'encouragement de la culture (LEC) ; loi sur les écoles suisses à l'étranger (LESE) ; loi sur les langues (LLC)

* Moyenne 2025, sans les postes financés sur les fonds de tiers, les apprentis et les stagiaires des hautes écoles

PROMOTION DES LANGUES

L'Office fédéral de la culture est l'autorité compétente de la Confédération en charge de la politique des langues. Soutien aux cantons, aux organisations et aux institutions ainsi qu'à des projets de promotion du plurilinguisme et de la compréhension entre les communautés linguistiques.

Grisons	5 173 600
Tessin	2 448 400
Total en francs	7 622 000

Mesures en faveur de la compréhension

Soutien aux échanges scolaires	Fondation suisse pour la promotion des échanges et de la mobilité (FPEM)/Movetia, soutien à l'exploitation et à des projets	6 152 580
Soutien au Centre scientifique de compétence sur le plurilinguisme	Institut de plurilinguisme de l'Université de Fribourg et de la Haute école pédagogique de Fribourg	1 540 000
Soutien aux agences de presse	Keystone-SDA-ATS AG	300 000
Soutien à des organisations	Forum für Zweisprachigkeit/Forum du bilinguisme Biel/Bienne	240 000
	Forum Helveticum	95 000
Soutien aux cantons plurilingues	Berne, Fribourg, Grisons et Valais	1 150 000
	Total en francs	9 477 580

Einzelprojekte	Association Capitale culturelle suisse	Capitale culturelle suisse 2027	405 300
	Viceversa	Création d'une nouvelle plateforme pour la littérature suisse	100 000
	Forum für Zweisprachigkeit / Forum du bilinguisme Biel-Bienne	Baromètre des langues en Suisse	40 000
	Haute école pédagogique des Grisons	Congrès scientifique « Mehrsprachigkeit und sprachliche Minderheiten im globalen Kontext » (« Plurilinguisme et minorités linguistiques dans un contexte global »)	1 600
	Total en francs		546 900

Contributions à des projets de promotion de la langue et de la culture italiennes en dehors de la Suisse italienne	Nombre de projets soutenus	13
	Total des contributions pour les projets soutenus	378 585
Contributions à des projets de promotion de la langue et de la culture romanches en dehors de la Suisse romanche	Nombre de projets soutenus	16
	Total des contributions pour les projets soutenus	333 726
Contributions à des projets de promotion des langues nationales dans l'enseignement	Nombre de projets soutenus	7
	Total des contributions pour les projets soutenus	831 000
Contributions à des projets de promotion de l'acquisition par les allophones de leur langue première	Nombre de projets soutenus	2
	Total des contributions pour les projets soutenus	156 000
Total en francs		1 699 311
Gesamttotal		11 723 791

ÉCOLES SUISSES À L'ÉTRANGER

Diffusion de la formation suisse à l'étranger. Soutien à 17 écoles suisses à l'étranger et encouragement de la formation de jeunes Suisses de l'étranger sur d'autres sites par le biais de coopérations avec des écoles allemandes, françaises et internationales ainsi que par des contributions pour des cours.

Contributions annuelles pour l'année scolaire 2024/25 et 2025	École	Élèves	Aide financière octroyée en francs
	Bangkok	304	838 200
	Barcelone	651	2 071 900
	Bergame	131	280 200
	Bogotá	762	2 043 252
	Brésil (Curitiba et São Paulo)	1 562	2 814 200
	Catane	94	413 000
	Lima	723	1 903 600
	Madrid	524	1 353 300
	Milan	253	1 066 700
	Mexique (Cuernavaca, Mexico, Querétaro)	1 469	2 864 400
	Pékin	45	222 900
	Rome	412	1 450 500

Santiago du Chili	739	1 836 200
Singapour	272	1 172 912
Total en francs	7 941	20 331 264
Coopérations et cours	Lieu	Contribution octroyée en francs
Contribution pour un enseignant suisse dans une école allemande	Chiang Mai	16 358
	Hong Kong	63 797
	New York	31 371
	Osorno	56 861
	San José (Costa Rica)	33 311
	Shanghai	25 665
	Tokyo	26 880
	Hongkong	24 621
Contribution pour un enseignant suisse dans une école française		
Cours de culture et de civilisation pour la diffusion de la formation suisse	Argentine	7 490
	Hong Kong	12 179
	San Jerónimo	3 628
Total en francs		302 161
Contribution d'exploitation	educationsuisse – formation en Suisse et conseil aux écoles suisses à l'étranger	366 000

YÉNICHES ET SINTÉS/MANOUCHES

Soutien aux Yéniches et Sintés/Manouches, reconnus comme minorités nationales, et à leurs cultures respectives. Soutien à des organisations et à des projets. Allocation de contributions aux cantons et aux communes pour la création d'aires d'accueil.

Contributions annuelles à des organisations	Contribution structurelle à la Radgenossenschaft der Landstrasse	275 000
	Contribution structurelle à la fondation Assurer l'avenir des gens du voyage suisses	1 035 000

Contributions à des projets	Martina Rieder : projet de film « Wenn Anerkennung persönlich wird – Jenische und Sinti erzählen » (« Quand la reconnaissance devient personnelle – les Yéniches et les Sintés/Manouches racontent »)	40 000
	Fondation Assurer l'avenir des gens du voyage suisses : évaluation de l'aire de transit de Wileroltigen	6 000
	Fondation pour l'éducation à la tolérance : matériel pédagogique « Jenische, Sinti, Roma » (« Yéniches, Manouches/Sintés, Roms »)	5 000
	Canton de Fribourg, École en route – encadrement et soutien scolaire aux enfants de familles yéniches	3 000
	Éditions Seismo : publication « Jenische Weltsichten » (« Visions du monde yéniches »)	2 000
Total en francs		1 366 000

PROMOTION DE LA LECTURE

Soutien à des institutions qui encouragent activement la lecture et soutien à des projets.

Contributions annuelles à des organisations	Bibliomedia Suisse	2 300 000
	Institut suisse Jeunesse et Médias (ISJM)	1 550 000
	Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse (OSL)	220 000
	Association faîtière des bibliothèques interculturelles de Suisse INTERBIBLIO	100 000
	Total en francs	4 170 000
Contributions à des projets en lien avec l'encouragement de la lecture	Nombre de projets soutenus	16
	Total des contributions pour les projets soutenus	352 850

PARTICIPATION CULTURELLE

Soutien à des projets visant à renforcer la participation de la population à la vie culturelle.

Projets visant à renforcer la participation culturelle	Nombre de projets soutenus	36
	Total des contributions pour les projets soutenus	831 750
Projets dans le domaine des bases et de la mise en réseau pour le renforcement de la participation culturelle	Nombre de projets soutenus	12
	Total des contributions pour les projets soutenus	170 283
Total des contributions pour 48 projets soutenus		1 002 033

FORMATION MUSICALE

Soutien à des projets extrascolaires visant à promouvoir la formation musicale des enfants et des adolescents sur l'ensemble du territoire.

Contributions à des projets visant à promouvoir la formation musicale	Nombre de projets soutenus	21
	Total des contributions pour les projets soutenus	1 133 600

PROGRAMME « JEUNESSE ET MUSIQUE »

Soutien à des cours et à des camps de musique pour les enfants et les jeunes ainsi qu'à la formation des moniteurs qui participent à ces cours et à ces camps.

Contributions aux cours et aux camps	3 019 128
Contributions à la formation, au perfectionnement, au contrôle de la qualité et à la communication	121 058
Total en francs	3 140 186



En 2025, l'UNESCO a inscrit le yodel sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. En haut : Cours de yodel avec Nadja Räss. © jodel.ch. En bas : Klangwelt Toggenburg. © Klangwelt Toggenburg



PROGRAMME « JEUNES TALENTS MUSIQUE »

Soutien au développement des programmes cantonaux de promotion des jeunes talents musicaux et à la participation au programme « Jeunes Talents Musique ».

Contributions à la mise sur pied de programmes cantonaux de promotion des jeunes talents	Canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures	31 134
	Canton de Glaris	6 174
	Canton de Schaffhouse	6 333
	Canton de Schwytz	6 838
	Total en francs	50 479
Participation au programme « Jeunes Talents Musique »	Canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures	21 774
	Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures	9 810
	Canton de Bâle-Campagne	117 520
	Canton de Bâle-Ville	64 235
	Canton de Berne	416 561
	Canton de Fribourg	125 602
	Canton de Genève	211 495
	Canton du Jura	26 000
	Canton de Lucerne	225 450
	Canton de Nidwald	23 483
	Canton d'Obwald	22 479
	Canton de Saint-Gall	256 928
	Canton de Schaffhouse	30 605
	Canton de Schwytz	79 984
	Canton de Soleure	135 675
	Canton de Thurgovie	134 757
	Canton d'Uri	8 300
	Canton de Vaud	296 149
	Canton du Valais	131 773
	Canton de Zoug	79 029
	Canton de Zurich	806 289
	Total en francs	3 223 898

MANIFESTATIONS CULTURELLES ET PROJETS

Soutien à des manifestations culturelles destinées à un large public et encouragement de projets visant à préserver le patrimoine culturel immatériel.

Contributions à des projets visant à soutenir les manifestations culturelles dans le domaine de la culture populaire et amateur	Nombre de projets soutenus	6
	Total des contributions pour les projets soutenus	554 700
Contributions à des projets visant à préserver le patrimoine culturel immatériel	Nombre de projets soutenus	30
	Total des contributions pour les projets soutenus	809 750

ORGANISATIONS CULTURELLES D'AMATEURS

Soutien à des organisations d'amateurs actifs dans différents domaines culturels.

Contributions annuelles à des organisations d'amateurs actifs dans le domaine culturel	accordeon.ch	37 305
	Association fédérale des yodleurs	86 103
	Société fédérale des orchestres	53 084
	Fédération suisse des sociétés théâtrales d'amateurs	48 311
	Association suisse des musiques	182 139
	Union suisse des chorales	128 959
	Association suisse des tambours et fifres	47 337
	Fédération nationale des costumes suisses	77 531
	Association suisse de la musique populaire	53 766
	Fédération centrale des théâtres populaires suisses	72 564
Total en francs		787 099

STATISTIQUES ET BASES

La section Culture et société est en charge des questions et des études relatives aux statistiques culturelles, à l'économie culturelle et aux bases de la politique culturelle. En collaboration avec l'Office fédéral de la statistique, elle travaille notamment à élargir le champ des statistiques culturelles suisses.



« Las novias del sur » d'Elena López Riera, Prix du cinéma suisse 2025 – Meilleur court métrage.

CINÉMA

L'Office fédéral de la culture soutient la production cinématographique et l'accès à la culture cinématographique et contribue à garantir la diversité de l'offre sur tout le territoire. Il applique les mesures de soutien en tenant compte des critères de l'égalité des chances et de la durabilité. Les films de cinéma sont constitutifs de l'identité d'un pays. Pour cette raison, il est nécessaire que la Confédération les soutienne en allouant des contributions à la production et à la distribution. En décernant chaque année le Prix du cinéma suisse, la Confédération honore les films suisses les plus remarquables et les figures les plus importantes de la création cinématographique suisse. En plus d'apporter son concours à la réalisation et à l'exploitation des films, l'Office fédéral de la culture veille à ce que le patrimoine cinématographique soit conservé dans de bonnes conditions. Il finance la Cinémathèque suisse dans le cadre d'une convention de prestations pluriannuelle. Enfin, la Confédération s'est donné pour objectif de renforcer la collaboration cinématographique internationale. Elle soutient donc des coproductions internationales avec participation suisse ainsi que la visibilité du cinéma suisse à l'étranger.

Co-chefs de section	Nadine Adler Spiegel et Laurent Steiert
Montant des contributions allouées	57,7 millions de francs
Nombre de postes	12,48 *
Nombre de collaboratrices et collaborateurs	16,75 *
Bases légales	Art. 71 Cst. Cinéma; loi sur le cinéma (LCin)

* Moyenne 2025, sans les postes financés sur les fonds de tiers, les apprentis et les stagiaires des hautes écoles

AIDE SÉLECTIVE

Soutien à des projets de films, du développement à la postproduction, ainsi qu'à la distribution et à l'exploitation.

Nombre de projets soutenus	Films de fiction suisses	1
	Films de fiction à participation suisse majoritaire	10
	Films de fiction à participation minoritaire	6
	Longs métrages documentaires	27
	Documentaires de télévision	3
	Courts métrages (fictions, documentaires et films d'animation)	24
	Scénarios	15
	Développements de projets (documentaires, films d'animation et projets transmédiés)	30
	Postproductions de fictions	3
	Postproductions de documentaires	3
	Aide à la distribution	9
Total en francs		16 754 029

PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT DANS LA CINÉMATOGRAPHIE EN SUISSE (PICS)

Mise en place d'incitations financières afin de promouvoir la réalisation en Suisse de coproductions. Soutien à des films de fiction et d'animation ainsi qu'à des documentaires de long métrage.

Nombre de projets soutenus	Films de fiction	15
	Documentaires	8
	Films d'animation	1
Total en francs		5 185 348

AIDE LIÉE AU SUCCÈS

Aide financière calculée sur la base des entrées en salle et dans les festivals en Suisse ainsi que de la participation à d'importants festivals de cinéma ou à des concours dont les enjeux sont des prix internationaux.

Nombre de réinvestissements	Réinvestissements pour des traitements, des scénarios, des développements de projets, la réalisation et la postproduction	193
	Projets de films de fiction	91
	Projets de documentaires	83
	Projets de films d'animation	16
	Projets transmédias	3
	Réinvestissements dans des garanties de distribution	33
	Réinvestissements pour la promotion de films suisses dans notre pays	6
	Bonifications aux exploitants de salles	178
Total en francs		5 948 948

SOUTIEN AUX SALLES ET À LA DISTRIBUTION

Soutien à la diversité de l'offre grâce à des primes d'encouragement à la diversité pour les exploitants de salles et les entreprises de distribution.

Nombre de projets soutenus	Primes à la diversité pour la distribution de films suisses	33
	Primes à la diversité pour la distribution de films d'art et d'essai	19
	Primes à la diversité pour des entreprises d'exploitation de salles	134
Total en francs		2 453 695

CULTURE CINÉMATOGRAPHIQUE

Soutien à des institutions de promotion du cinéma suisse actives dans différents domaines : promotion du cinéma suisse dans notre pays et à l'étranger, festivals, publications, médiation cinématographique pour les enfants et les jeunes et formation continue des professionnels du cinéma. Coordination du Prix du cinéma suisse.

Total en francs

11 084 000

CINÉMATHÈQUE SUISSE

Soutien à la Cinémathèque suisse. Le mandat principal que la Confédération confie à la Cinémathèque est de collecter, répertorier, restaurer et rendre accessible le patrimoine audiovisuel analogique et numérique de la Suisse (Helvetica).

Total en francs

9 900 900

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Promotion de la coopération internationale dans le domaine cinématographique. La Suisse participe à des réseaux de soutien européens, dispose de plusieurs accords de coproduction et soutien, par le biais des mesures compensatoires MEDIA, la mise en réseau internationale de la branche cinématographique suisse.

Total des contributions de soutien en francs

6 782 453



Les contributions de soutien versées pour 2025 peuvent être consultées sur www.bak.admin.ch/cinema à partir de l'été 2026.

« Reinas », réalisé par Claudia Reynicke (sur la photo), Prix du cinéma suisse 2025 – Meilleur film de fiction. © Simona Pampallona



Stratégie solaire d'Erlach. © Martin Kobel, mko.ch

CULTURE DU BÂTI

L'Office fédéral de la culture est l'autorité compétente de la Confédération en matière de culture du bâti. Il œuvre en faveur de la promotion durable d'une culture du bâti de qualité en Suisse, protège le patrimoine bâti et coordonne les activités de la Confédération en la matière. Il veille à ce que les intérêts de l'archéologie, de la conservation du patrimoine et de la protection des sites soient pris en compte de façon adéquate dans l'accomplissement des tâches fédérales. Il élabore les bases sur lesquelles s'appuyer, comme l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS), et il mesure l'impact des travaux d'aménagement du territoire et des projets sur le patrimoine bâti. Pour que celui-ci puisse être entretenu et préservé, l'Office fédéral de la culture conclut des conventions-programmes avec les cantons et verse des aides financières. Il encourage la médiation et la formation ainsi que le développement des compétences en la matière pour les spécialistes. Il assure en outre le secrétariat de la Commission fédérale des monuments historiques.

Chef de section	Oliver Martin
Montant des contributions allouées	28,2 millions de francs
Nombre de postes	19,53 *
Nombre de collaboratrices et collaborateurs	25,25 *
Bases légales	Art. 78 Cst. Protection de la nature et du patrimoine; loi fédérale du 1 ^{er} juillet 1966 sur la protection de la nature et du paysage (LPN; RS 451); ordonnance du 16 janvier 1991 sur la protection de la nature et du paysage (OPN; RS 451.1); ordonnance concernant l'Inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse (OISOS; RS 451.12); loi fédérale du 5 octobre 1990 sur les aides financières et les indemnités (loi sur les subventions LSu; RS 616.1)

* Moyenne 2025, sans les postes financés sur les fonds de tiers, les apprentis et les stagiaires des hautes écoles

AIDES FINANCIÈRES

Soutien à des mesures de conservation sur la base de conventions-programmes et de décisions au cas par cas ; soutien à des organisations et à des projets de formation, de recherche et de sensibilisation.

Conventions-programmes : contributions aux cantons	AG	950 400	NW	262 100
	AI	238 000	OW	276 200
	AR	280 900	SG	858 100
	BE	1 644 650	SH	309 000
	BL	495 000	SO	528 400
	BS	345 200	SZ	416 800
	FR	701 800	TG	578 500
	GE	616 800	TI	613 500
	GL	283 300	UR	290 200
	GR	811 500	VD	1 217 200
	JU	375 950	VS	760 700
	LU	730 100	ZG	329 700
	NE	427 700	ZH	1 600 800
	Total en francs			15 942 500

Aides financières de la Confédération pour des objets individuels	AG	Baden, maison Löwenplatz 8
	AG	Endingen-Lengnau, cimetière juif
	AG	Muri, ancienne abbaye bénédictine
	AG	Lenzburg, maison Sonnenberg
	AR	Trogen, église réformée
	BE	Frutigen, ruine de Tellenburg
	BE	Ipsach, fouilles de sauvetage Römermatte
	BL	Ormingen, ruine du château de Farnsburg
	BS	Bâle, fouilles de sauvetage Rheingasse
	FR	Fribourg, place du Petit-St-Jean
	FR	Île d'Ogoz, consolidation des berges et restauration de la chapelle
	FR	Montévrz, manoir Kaemmerling-Python
	FR	Vallon, musée romain de Vallon
	GL	Glaris, ancien hôtel de ville d'Ennenda
	GL	Glaris, grande maison Cölhof, Ennenda
	GL	Glaris, ancien hôtel de ville d'Eichen
	GL	Glaris, fouilles archéologiques Inselpark/Untere Pressi
	GL	Glaris, maison zur Insel
	GL	Glaris, maison Stähli, Netstal
	GL	Glaris Nord, maison Fridolin Schuler, Mollis

GL	Glaris Nord, manoir Haltli, Mollis
GR	Coire, château épiscopal
GR	Tarasp, château de Tarasp
JU	Porrentruy, bas de la rue du 23-juin
JU	Delémont, fouilles de sauvetage Pré Mochel
LU	Emmen, château de Holzhof
LU	Kriens, pont du Tobel
NE	Hauterive, cargaison romaine
NE	Neuchâtel, collège latin
NW	Ennetbürgen, église paroissiale Saint-Antoine
SH	Beringen, musée du château de Beringen
SZ	Freienbach, site palafittique UNESCO de Hurden Seefeld
SZ	Lachen, église paroissiale de Lachen
SZ	Tuggen, maison de pierre
TG	Arbon, tour du château
TI	Biasca, église Saints-Pierre-et-Paul
TI	Sornico, torba su funghi (grenier sur pilotis)
VD	Ollon, château de la Roche
VS	Sion, cathédrale Notre-Dame du Glarier

Total des aides allouées en francs

11 516 974

Organisations

Archéologie Suisse AS
Archijeunes
Berner Fachhochschule BFH
Conférence Suisse des Architectes / Schweizer Konferenz der Architekten und Architektinnen CSA
Davos Baukultur Alliance
European Heritage Head Forum EHHF
Fondation Culture du Bâti CUB
Fondazione Corippo 1975
Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte GSK
Istituto Internazionale di Architettura i2a
International Council on Monuments and Sites ICOMOS Suisse
Netzwerk Kulturerbe Schweiz
Schweizer Heimatschutz SHS
Schweizerisches Architekturmuseum S AM
Stiftung Baukultur Schweiz SBS
Stiftung Baustelle Denkmal
Stiftung Ferien im Baudenkmal
Stiftung Forschung Planungswettbewerbe
Trägerverein Handwerk in der Denkmalpflege

United Nations Educational, Scientific and Cultural
Organization UNESCO

Ville en tête

Total des versements en francs

2 464 740

**Projets de formation, de
recherche et de médiation**

5. Schweizer Landschaftskongress 2026, Akademie der
Naturwissenschaften Schweiz SCNAT

10^{ème} régata internationale de pirogues monoxyles,
Centre Romand d'Études d'Archéologie Subaquatique et
Sous-Marine CREASSM

25. Schweizer Mühlentag – 25^{ème} Journée Suisse des
Moulins – 25^a Giornata dei Mulini, Vereinigung Schweizer
Mühlenfreunde VSM/ASAM

40 Jahre Wakkerpreis Gemeinde Diemtigen, Jubiläumsfeier,
Kultur- und Bildungsanlässe 2026, Naturpark Diemtigtal

Baukultur-Festival « Tout se transforme », Espazium

Baukultur-Kit – klassisch und spielerisch – ein Vermitt-
lungsprojekt zur Wertschätzung der Baukultur im ländlichen
Raum, Bündner Heimatschutz

Baukulturschweiz.ch – Webplattform des Runden Tisches
Baukultur, Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-
verein SIA

Célébration du centenaire du projet d'inventaire des
« Monuments d'art et d'histoire de la Suisse (1927–2027) »,
Société d'histoire de l'art en Suisse GSK SHAS SSAS

« Co-habiter à Lavaux » – Recherche-action auprès des
habitant-es pour un vignoble durablement préservé,
Association Lavaux Patrimoine et Centre Lives, Université
de Lausanne UNIL

Conférence « Protéger le patrimoine, de la crise à la paix »,
Alliance internationale pour la protection du patrimoine ALIPH

Denkmalschutzjahr 2025: A Future for Whose Past?
ICOMOS Suisse

«Einfach Material II», Freitagforum Denkmalpflege

Europäischer Tag der Restaurierung 2025, Schweizerischer
Verband für Konservierung und Restaurierung SKR

Europäische Tage des Denkmals 2025, Netzwerk
Kulturerbe Schweiz

Exposition « Remettre les pendules à l'heure »,
Villa « Le Lac » Le Corbusier

Hochparterre-Themenheft «Bestand erweitern», Wüest
Partner AG

Internationales Koordinationstreffen der European Heritage
Days 2026, Netzwerk Kulturerbe Schweiz

Konsolidierung von Betrieb, Unterhalt und Vernetzung
des Archivs der schweizerischen Bauernhausforschung,
Schweizerisches Freilichtmuseum Ballenberg

Neue Perspektiven für sakrale Räume: Fachtagung zur
Neunutzung von Kirchen und Klöstern, gutundgut gmbh

Neuinszenierung Infopavillon, Schweizerische Stiftung zur
Erhaltung der Hohlen Gasse

Open Doors 2025, Verein Open Doors Engadin	
Open House 2025, Verein Open House Basel	
Open House 2025, Verein Open House Bern	
Open House Ticino 2025, Associazione Open House Ticino	
Open House 2025, Verein Open House Zürich	
Prix SIA 2026, Schweizerischer Ingenieur- und Architektenverein SIA	
Publikation «Werkzeugkasten Baukultur für Gemeinden», Stiftung Baukultur Schweiz	
Quartierforscher:in. Ein Baukulturerlebnis für Schulen, Schweizer Heimatschutz SHS	
Rahmenprogramm SAY Swiss Architecture Yearbook, Stiftung Architektur Schweiz	
Solarstrategie Erlach, Gemeinde Erlach	
Symposium «Baukulturanalyse – Zeichnend auf der Suche nach der ‹goldenen Energie›», ArchitekturWerkstatt St. Gallen	
Systematische Bauforschung und Bauarchäologie «Bad zum Raben» Baden, Genossenschaft Liegenschaft Bad zum Raben	
Un chantier ouvert 2025, Château de Grandson	
Verliebt in schöne Orte, Schweiz Tourismus	
Weiterentwicklung materialarchiv.ch, Material-Archiv	
Wettbewerbslabor 2025, Stiftung Forschung Planungs-wettbewerbe	
Total des aides allouées en francs	3 108 368

EXPERTISES

Expertises dans le cadre de l'accomplissement des tâches fédérales; expertises sur les objets sous protection de la Confédération; gestion du secrétariat de la Commission fédérale des monuments historiques; attribution de mandats aux experts fédéraux.

Expertises de l'Office fédéral de la culture, section Culture du bâti	307
Expertises et prises de position de la Commission fédérale des monuments historiques	42
Mandats d'experts en cours	26



Vue de l'exposition d'Ishita Chakraborty au Museo Vincenzo Vela. © Museo Vincenzo Vela / Sebastiano Carsana

MUSÉES & COLLECTIONS

L'Office fédéral de la culture gère plusieurs musées et collections de la Confédération. Il prête les fonds de ses collections à des institutions fédérales et à d'autres institutions, et contribue ainsi à renforcer la qualité de l'offre culturelle en Suisse et à faire connaître la production culturelle suisse à l'étranger. Afin de sauvegarder le patrimoine culturel, il soutient des musées, des collections et des réseaux de tiers, notamment en allouant des contributions d'exploitation ou des contributions à des projets ou aux primes d'assurance. Son service spécialisé Transfert international des biens culturels prend des mesures contre le commerce illicite des biens culturels, conformément à la loi sur le transfert des biens culturels. L'office est responsable du service spécialisé Art spolié et recherche de provenance et il alloue des contributions aux musées et aux collections pour la réalisation de recherches de provenance et la publication des résultats.

Chef de section	Benno Widmer
Montant des contributions allouées	14,5 millions de francs
Nombre de postes	23,31 *
Nombre de collaboratrices et collaborateurs	36,25 *
Bases légales	Art. 69 Cst. Culture ; loi sur l'encouragement de la culture (LEC) ; loi sur le transfert des biens culturels (LTBC) ; loi sur les musées et les collections (LMC)

* Moyenne 2025, sans les postes financés sur les fonds de tiers, les apprentis et les stagiaires des hautes écoles

CONTRIBUTIONS D'EXPLOITATION AUX MUSÉES, AUX COLLECTIONS ET AUX RÉSEAUX DE TIERS

Soutien à des institutions par l'octroi de contributions d'exploitation pour les aider à gérer, faire connaître et traiter scientifiquement leurs collections, et pour favoriser leur action en faveur d'un paysage muséal suisse vivant.

Musées et collections de tiers	Aargauer Kunsthau, Aarau	350 000
	Bibliothèque abbatiale, Saint-Gall	150 000
	Haus der elektronischen Künste, Münchenstein	150 000
	Jurassica Museum, Porrentruy	147 000
	Laténium, Parc et musée d'archéologie, Hauterive	270 000
	Musée Ariana, Musée suisse de la céramique et du verre, Genève	300 000
	Musée international d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds	150 000
	Musée suisse des transports, Lucerne	440 000
	Musée suisse en plein air Ballenberg, Hofstetten bei Brienz	350 000
	Museo d'arte della Svizzera italiana, Lugano	400 000
	Museum für Gestaltung Zürich, Zurich	610 000
	Photo Elysée, Lausanne	180 000
	Swiss Science Center Technorama, Winterthour	490 000
	Ville romaine Augusta Raurica, Augst	1 520 000
	Vitromusée Romont, Musée suisse du vitrail et des arts du verre, Romont	150 000
	Zentrum Paul Klee, Berne	600 000
Réseaux de tiers	Association des musées suisses, Zurich	780 000
	Bibliosuisse, Aarau	100 000
	Fotostiftung Schweiz, Winterthour	1 770 000
	Memoriav – Association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse, Berne	2 570 000
	Musée Alpin Suisse, Berne	500 000
	Netzwerk Schweizer Memorial für die Opfer des Nationalsozialismus, Zurich	970 000
	Passeport Musées Suisses, Zurich	100 000
	SAPA, Archives suisses des arts de la scène, Zurich	150 000
Total des contributions d'exploitation en francs		13 197 000

AIDES FINANCIÈRES EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL

Contributions allouées à des musées et à des collections pour financer les recherches de provenance d'œuvres d'art spoliées sous le nazisme ou issues de contextes coloniaux ou archéologiques, et la publication des résultats. Contributions aux primes d'assurance versées par les musées lorsqu'ils empruntent des objets dans le cadre de leurs expositions.

Contributions à des projets de recherche de provenance de biens culturels dans le domaine de l'art spolié à l'époque du national-socialisme et de publication des résultats pour les années 2025 et 2026 (total des contributions pour les années 2025 et 2026)	Kunstmuseum Basel, Bâle	86 500
	Kunstmuseum Bern, Berne	100 000
	Kunstmuseum Luzern, Lucerne	40 000
	Kunstmuseum St.Gallen, Saint-Gall	85 000
	Musée Historique Lausanne, Lausanne	100 000
	Zürcher Kunstgesellschaft, Zurich	20 000
	Contributions à des projets relatifs à l'art spolié à l'époque du national-socialisme, en francs	431 500
Contributions à des projets de recherche de provenance de biens culturels issus de contextes coloniaux et archéologiques et de publication des résultats pour les années 2025 et 2026 (total des contributions pour les années 2025 et 2026)	Antikenmuseum Basel und Sammlung Ludwig, Bâle	100 000
	Collection archéologique de l'Université de Zurich, Zurich	55 500
	Kulturmuseum St. Gallen, Saint-Gall	100 000
	Musée BIBLE + ORIENT, Fribourg	81 000
	Musée d'art et d'histoire, Genève	99 411
	Museum der Kulturen Basel, Bâle	100 000
	Naturmuseum Winterthur, Winterthour	40 624
	Völkerkundemuseum Zürich, Zurich	99 725
	Contributions à des projets portant sur les contextes colonial et archéologique, en francs	676 260
	Total des contributions à des projets, en francs	1 107 760
Contributions à des primes d'assurance pour des prêts à des expositions temporaires	Kunstmuseum Basel, Bâle	64 183
	Total des contributions à des primes d'assurance, en francs	64 183

TRANSFERT DES BIENS CULTURELS

Mise en œuvre de la loi sur le transfert des biens culturels, qui introduit les dispositions de la Convention de l’UNESCO de 1970 dans le droit national, soutient la préservation du patrimoine culturel meuble et combat le commerce illicite des biens culturels. Coordination des travaux au niveau fédéral, conseil aux cantons et représentation de la Suisse face aux autorités étrangères en matière de transfert international de biens culturels. Négociation des traités bilatéraux sur les biens culturels, allocation d’aides financières pour la conservation de biens culturels meubles, contrôle du respect des devoirs de diligence par le marché de l’art et les maisons de ventes aux enchères et délivrance de garanties de restitution aux musées.

Garanties de restitution aux musées

Afin de promouvoir les échanges de biens culturels entre musées, la possibilité existe de délivrer des garanties de restitution pour les biens culturels prêtés en Suisse par une institution étrangère à des fins d’exposition. Une telle garantie fonctionne à la manière d’une immunité officielle en protégeant les œuvres prêtées contre les prétentions de tiers et contre les actions en justice qui seraient intentées dans notre pays.

Nombre de demandes de garanties de restitution aux musées		86
Nombre de décisions rendues		74
	Nombre d’objets concernés	150
	Nombre d’institutions prêteuses	107
	Nombre de pays concernés	14



En 2025, l'Office fédéral de la culture a restitué plusieurs biens culturels à l'Italie, notamment :
 En haut : Situle en bronze, IV^e siècle av. J.-C. La situle est une forme de récipient largement répandue dans l'Antiquité. On la retrouve notamment parmi les objets déposés dans les tombes en Étrurie et dans l'Italie centrale depuis la fin de la culture villanovienne. En bas : Plat étrusque de type Genucilia, IV^e–III^e siècle av. J.-C.



AIDES FINANCIÈRES À DES PROJETS DE PRÉSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL D'AUTRES PAYS

Les aides financières servent à protéger les biens culturels meubles dans des États parties à la Convention de l'UNESCO de 1970. L'objectif est de préserver le patrimoine culturel. Ces aides sont octroyées en priorité pour soutenir des projets menés dans des pays avec lesquels la Suisse a passé un accord bilatéral dans le domaine du transfert de biens culturels (état en 2025 : Bolivie, Chine, Chypre, Colombie, Côte d'Ivoire, Égypte, Grèce, Italie, Mexique, Pérou, Turquie).

Au total, en 2025, l'Office fédéral de la culture a soutenu onze projets visant à préserver le patrimoine culturel meuble dans le monde. Il a priorisé les projets destinés à sauvegarder le patrimoine directement menacé. C'est le cas, par exemple, d'un projet en Syrie qui comprend la formation d'acteurs locaux à la documentation, à la numérisation et à l'inventaire systématiques de biens culturels archéologiques. Ce projet inclut également des mesures de sensibilisation visant à renforcer la conscience publique du patrimoine culturel comme source d'identité et de cohésion, ainsi que l'importance de sa préservation, particulièrement dans le contexte actuel de transition que traverse le pays.

ICOM Türkiye National Committee Presidency, Turquie	33 450
Université de Berne, Suisse/Italie	70 000
The Cultural Heritage at Risk Database (CHARD), monde	50 000
Association for Research into Crimes against Art (ARCA), Népal	50 000
Directions Independent Culture (Ettijahat), Syrie	85 000
Universidad de Ingeniería y Tecnología – UTEC, Pérou	69 867
Musée cantonal d'archéologie et d'histoire (MCAH), Suisse	60 000
Department of Antiquities, Chypre	76 900
Ministère de la Culture, Arts et Patrimoine, République démocratique du Congo	35 000
Fondation pour le droit de l'art, Suisse	22 500
Ministère de la Culture et de la Francophonie, Côte d'Ivoire	50 000
Total des aides financières versées en francs	602 682

Réponse à des demandes émanant des autorités ou de particuliers concernant le transfert des biens culturels

En sa qualité de centre de compétence de la Confédération, le service spécialisé Transfert international des biens culturels répond aux demandes de renseignement du public, des milieux intéressés et des autorités. Institution de contact, le service spécialisé coordonne et soutient les travaux des autorités fédérales, conseille les autorités cantonales (notamment les autorités de justice et de poursuite pénale, les services archéologiques cantonaux et les services culturels) ainsi que les autorités étrangères en matière de transfert des biens culturels.

Demandes émanant des autorités (Confédération et cantons) et de particuliers

361

Importation, transit et exportation de biens culturels et restitutions à l'État d'origine

La non-observation de l'obligation de déclarer les biens culturels lors de leur importation, transit ou exportation, ou de leur stockage dans un dépôt ou dans un port franc peut entraîner des procédures douanières, fiscales ou pénales. La non-déclaration ou la fausse déclaration d'un bien culturel peut avoir pour conséquence la confiscation du bien en question et sa restitution à l'État d'origine.

Nombre de restitutions effectuées
--

7

Nombre d'objets restitués

93

En plus de ces restitutions officielles, l'Office fédéral de la culture accompagne aussi des restitutions volontaires de biens culturels à l'initiative de particuliers et d'institutions. Il joue ici le rôle de médiateur, établit le contact avec les représentations étrangères et accompagne le processus jusqu'à la remise des objets.

Nombre de restitutions volontaires

2

Nombre d'objets

6

MUSÉES ET COLLECTIONS DE LA CONFÉDÉRATION

Collection Oskar Reinhart « Am Römerholz » à Winterthour

En 1958, Oskar Reinhart fit don à la Confédération de sa collection d'art, de la maison où il résidait avec la galerie et le jardin attenants. La collection Oskar Reinhart comprend des œuvres qui vont du XV^e au début du XX^e siècles. Les œuvres des maîtres de l'art français du XIX^e siècle constituent le fleuron de la collection. Le musée est ouvert au public depuis 1970.

En 2025, la collection était fermée pour cause de travaux de rénovation. Une partie de la collection a été présentée au printemps 2025 à la Courtauld Gallery de Londres.

Nombre d'entrées à l'exposition temporaire
Goya to Impressionism, Masterpieces from the Oskar Reinhart Collection à la Courtauld Gallery, Londres, du 14 février au 26 mai 2025

100 222

Museo Vincenzo Vela à Ligornetto

En 1892, Spartaco Vela, fils de l'artiste Vincenzo Vela, fit don à la Confédération de la villa où il résidait, et de sa collection de photographies et d'œuvres d'art. La collection comprend les œuvres de la famille Vela et celles de nombreux artistes contemporains. En 1898, la villa est devenue un musée ouvert au public. Des expositions temporaires y sont organisées régulièrement.

Nombre d'entrées

Nombre de classes d'école

Nombre de visites guidées et de manifestations

Nombre d'expositions temporaires
Spartaco Vela. Impressioni dal vero, du 9 novembre 2024 au 27 avril 2025 ; Ishita Chakraborty. Freiheit ist ein ständiger Kampf, du 23 février au 18 mai 2025
swissceramics. Ein Blick auf die zeitgenössische Schweizer Keramik, du 22 juin 2025 au 11 janvier 2026
Valentina Pini. Calibrando l'occhio, du 22 juin 2025 au 11 janvier 2026

7 596
93
89
3



Vues de l'exposition « swissceramics. Un regard sur la céramique suisse contemporaine » au Museo Vincenzo Vela. © Museo Vincenzo Vela / Sebastiano Carsana

Musée des automates à musique de Seewen

En 1990, Heinrich Weiss-Stauffacher fit don à la Confédération de sa collection et du musée qu'il avait ouvert au public en 1979. Le musée abrite une importante collection de boîtes à musique, de boîtes à musique à disques, d'automates réalisés en Suisse ou à l'étranger, de montres et de bijoux pourvus de mécanismes capables de produire de la musique ainsi que de grands automates à musique datant du XVIII^e siècle à nos jours.

Nombre d'entrées	20 034
Nombre de classes d'école	25
Nombre de visites guidées et de manifestations	1 440
Nombre d'expositions temporaires <i>Magic Piano. Die goldene Ära des Klavierspiels und ihre selbstspielenden Wunder – neu erlebt,</i> du 19 septembre 2024 au 30 novembre 2025	1

Musée du couvent Saint-Georges à Stein am Rhein

Le Musée du couvent Saint-Georges se trouve dans un des couvents médiévaux les mieux préservés de Suisse. La fondation Gottfried Keller en a fait l'acquisition en 1926, et la Confédération en est l'unique propriétaire depuis 1945. Le musée est ouvert de début avril à fin octobre.

Nombre d'entrées	10 882
Nombre de classes d'école	10
Nombre de visites guidées et de manifestations	55
Exposition temporaire <i>1524 Stürmische Zeiten. Kloster Sankt Georgen im Strudel der Reformation,</i> du 4 mai 2024 au 2 novembre 2025	1

Collections d'art de la Confédération

Gestion administrative et conservatoire, et médiation de la collection d'art de la Confédération (23 194 œuvres d'art, y c. le design) et de la collection de la Fondation Gottfried Keller (6529 œuvres). 14 665 œuvres sont conservées dans les musées suisses, 2267 dans les bâtiments de l'administration fédérale et dans les représentations de la Suisse à l'étranger et 12 780 au centre des collections à Berne.

Nombre d'œuvres d'art en ligne

6 635

Fondation Gottfried Keller

En 1890, Lydia Welte-Escher a légué à la Confédération une importante somme d'argent avec pour mandat d'acheter des œuvres d'art suisses majeures pour les musées suisses. C'est ainsi qu'a vu le jour une importante collection d'objets culturels et d'œuvres d'art suisses. Une commission de fondation nommée par le Conseil fédéral décide en toute indépendance de l'acquisition des œuvres. Depuis 2012, la collection est gérée en collaboration avec les collections d'art de la Confédération.

En 2025, la Commission a fait l'acquisition de deux œuvres :

Giovanni Segantini (1858-1899) : *La Pompeiana / Il Secchio d'acqua*, pastel sur papier, s.d. Prêt longue durée au Segantini Museum de Saint-Moritz

Adolf Wölfli (1864-1930) : *Marii*, graphite sur papier, 1904. Prêt longue durée au Kunstmuseum de Berne

Montant total des acquisitions en francs

218 000



Vue de l'exposition « Collage au féminin – (re)découverte d'une action participative de 1975 ». © Bibliothèque nationale suisse / Simon Schmid

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE

Institution de mémoire, la Bibliothèque nationale suisse transmet une grande partie du patrimoine culturel suisse. Ses magasins et ses catalogues offrent une vaste collection de documents originaux témoins de l'histoire et de la culture du pays depuis le milieu du XIX^e siècle. Les collections comprennent des publications papier et analogiques ainsi que des sélections de documents iconographiques en relation avec la Suisse (à partir de 1848), des fonds et des archives importants pour les différentes littératures suisses conservés aux Archives littéraires suisses, et des documents sonores à la Phonothèque nationale suisse. La Bibliothèque nationale préserve les documents, fait en sorte qu'ils soient accessibles et les présente dans ses locaux ainsi que sur différentes plateformes en ligne. Elle aide à la recherche d'informations, s'engage dans des projets de recherche et dans le développement du travail bibliothéconomique et archivistique. À la lumière de ses collections, elle apporte son éclairage sur les sujets et les recherches actuels à travers des expositions, des manifestations et des publications. Elle gère en outre le Centre Dürrenmatt Neuchâtel, consacré à l'œuvre iconographique de Dürrenmatt.

Directeur	Damian Elsig
Montant des contributions allouées	150,28 *
Nombre de postes	197,08 *
Bases légales	Loi sur la Bibliothèque nationale (LBNS)

La Bibliothèque nationale suisse dispose de son propre rapport annuel, qui peut être consulté à l'adresse suivante : www.nb.admin.ch/fr/rapport-annuel

* Moyenne 2025, sans les postes financés sur les fonds de tiers, les apprentis et les stagiaires des hautes écoles

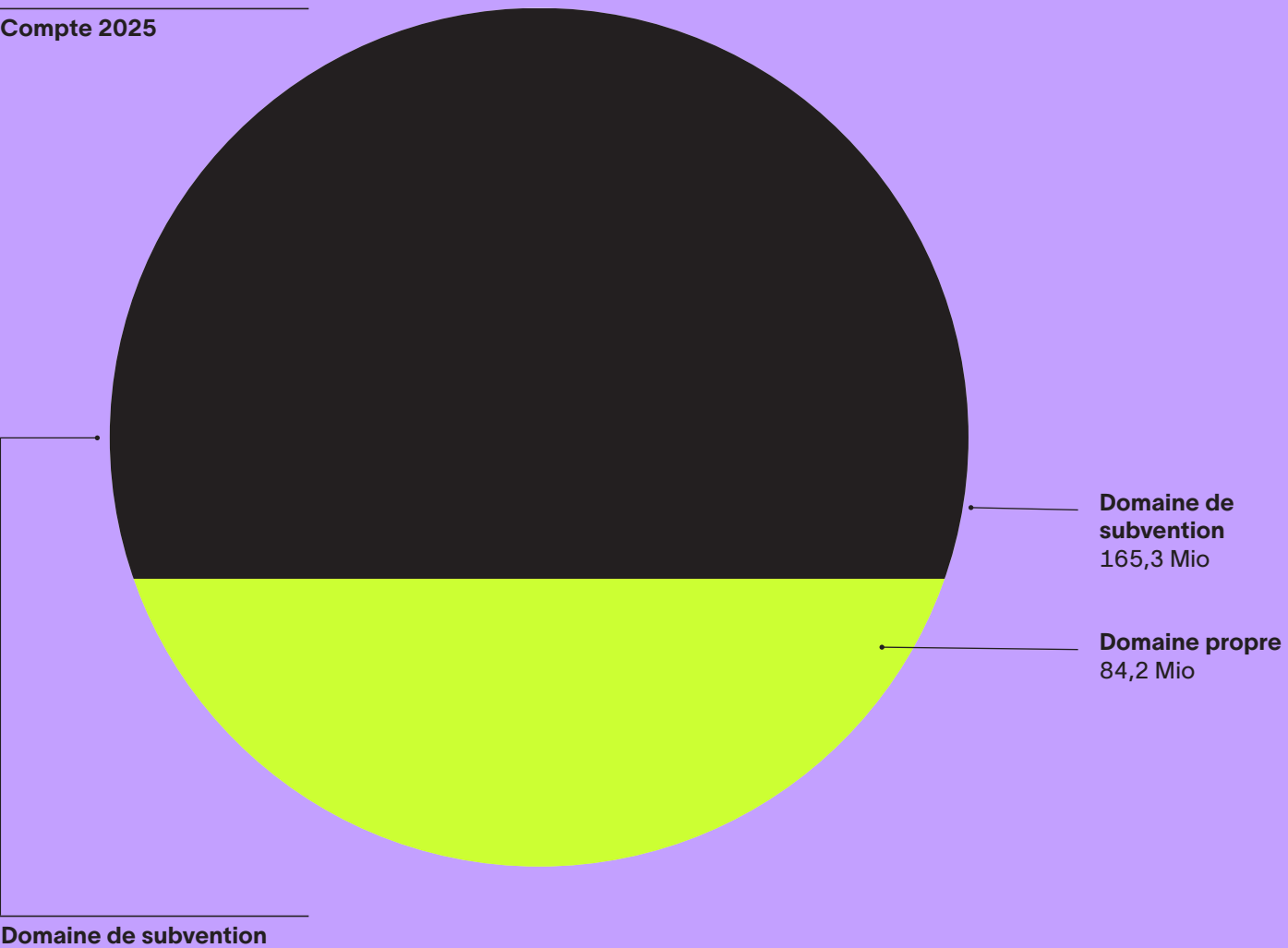


Prix suisses de design 2025 – The Feminist Welding Club, catégorie Media & Interaction Design, lauréate : Anna Zimmermann. © Anna Zimmermann

FACTS & FIGURES

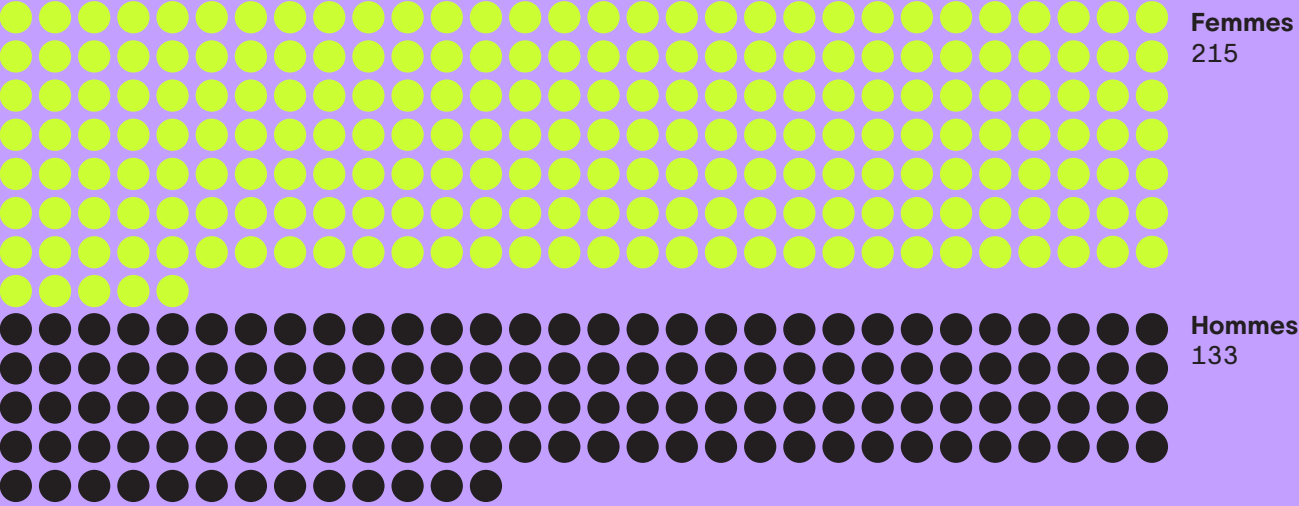
L'OFFICE FÉDÉRAL DE LA CULTURE EN CHIFFRES

Compte 2025

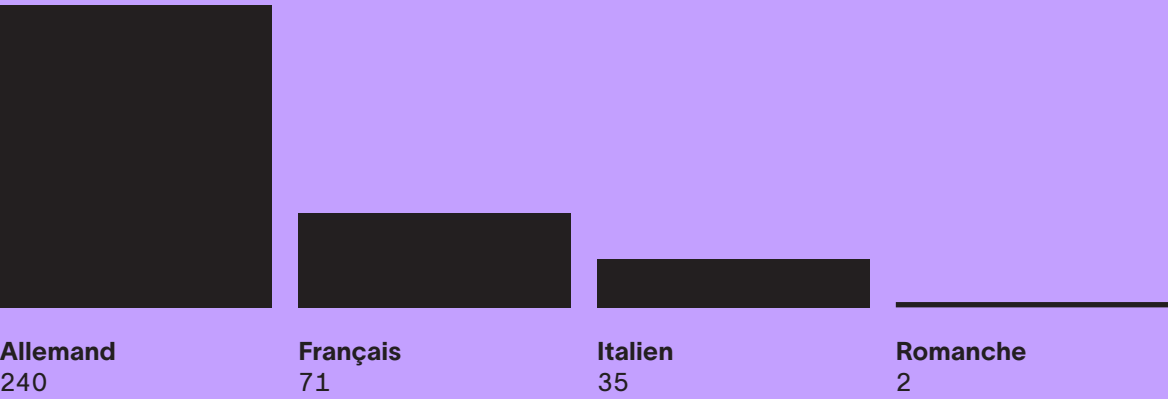


COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS

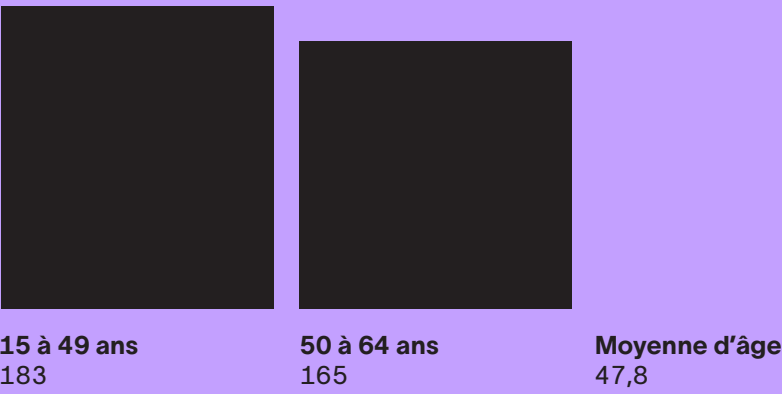
Par sexe



Par langue



Par âge



Moyenne 2025, sans les postes financés sur les fonds de tiers, les apprentis et les stagiaires des hautes écoles

L'OFFICE FÉDÉRAL DE LA CULTURE

EN CHIFFRES

Compte 2025			249,5	100 %
en millions de francs				
Domaine des subventions			165,3	66,3 %
en millions de francs				
	Cinéma	57,7	35 %	
	Culture du bâti	28,2	17 %	
	Écoles suisses à l'étranger	21,0	13 %	
	Compréhension et langues	19,3	12 %	
	Musées et collections	14,5	9 %	
	Promotion de la lecture	4,5	3 %	
	Organisations culturelles	3,5	2 %	
	Prix et acquisitions (création culturelle)	3,0	2 %	
	Formation musicale	7,5	4 %	
	Divers	6,1	3 %	
	Total	165,3	100 %	
Domaine propre			84,2	33,7 %
en millions de francs				
	Personnel	43,0	51,0 %	
	Autres dépenses de fonctionnement (notamment musées, fonctionnement BN et musées, loyers, informatique)	41,2	49,0 %	
	Total	84,2	100 %	

75



S- HT NDESAMT R KULTUR 25

RAPPORT ANNUAL UFF FED DEL CUL 202

Éditeur

Office fédéral de la culture,
Hallwylstrasse 15,
CH 3003 Berne

Rédaction

État-major Communication
OFC, Nicole Fiore

Traduction

Lucas Moreno,
Rachel Aubry

Conception

Nadine Wüthrich, Zurich

© Office fédéral de
la culture, Berne, juin 2026



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Département fédéral de l'intérieur DFI
Dipartimento federale dell'interno DFI
Departament federal da l'intern DFI
Bundesamt für Kultur BAK
Office fédéral de la culture OFC
Ufficio federale della cultura UFC
Uffizi federal da cultura UFC

